

## L'initiative la plus sottise que se puisse imaginer...

**Author :** Rédaction RC

**Categories :** [Scandale pédophile](#)

**Date :** 14 septembre 2011

Connaissez-vous le **Center for Constitutional Rights** ? Rassurez-vous : moi non plus. Jusqu'à hier. Cette "officine", créée à Washington D.C. en 1996, s'est donné pour objectif de « *promouvoir et de protéger les droits garantis par la Constitution des États-Unis et de la Déclaration universelle des droits de l'homme* ». Fort bien. Mais elle vient hier de déposer une plainte auprès de la **Cour internationale de justice** de La Haye pour « *crimes contre l'humanité* ». Mais contre qui ? Contre le pape **Benoît XVI**, le cardinal-secrétaire d'État **Tarcisio Bertone**, le cardinal **Angelo Sodano**, doyen du Sacré Collège et ancien secrétaire d'État, et le cardinal **William Levada**, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Et pour quel motif ? Pour avoir été incapables « *d'empêcher et de punir* » les prêtres et religieux auteurs de viols ou d'abus sexuels sur des mineurs, mais surtout d'avoir « *systématiquement et sur une grande échelle* » couvert ces crimes. Évidemment, on ne peut, comme le Saint Père, que déplorer et dénoncer ces abus dont des prêtres, la plupart décédés aujourd'hui, se sont rendu coupables, et prier pour la guérison psychologique des victimes et la miséricorde divine pour les coupables. Mais cette initiative est tellement saugrenue et sent tellement le "coup" médiatique à dix mille années lumière, qu'elle ne peut que nous inspirer, à défaut de mépris, un simple haussement d'épaule. Attendons-nous à bien des commentaires dans les médias...